

La conférence de Messine

Source: CVCE. European Navigator. Étienne Deschamps.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/la_conference_de_messine-fr-a3ed7e08-7a5d-4a5d-8532-d6ef402c6788.html

Date de dernière mise à jour: 08/07/2016



La conférence de Messine

La conférence de Messine, qui réunit les ministres des Affaires étrangères des six États membres de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), se tient du 1er au 3 juin 1955 dans la circonscription électorale du ministre italien Gaetano Martino. Le Luxembourgeois Joseph Bech préside la réunion à laquelle participent Antoine Pinay pour la France, le professeur et secrétaire d'État aux Affaires étrangères Walter Hallstein pour la République fédérale d'Allemagne (RFA), Paul-Henri Spaak pour la Belgique et Johan Willem Beyen pour les Pays-Bas.

Les discussions portent essentiellement sur le mémorandum présenté par les pays du Benelux qui ont établi une synthèse des différentes thèses en présence. Les ministres des Six acceptent d'envisager l'extension de l'intégration européenne à tous les secteurs de l'économie et chargent immédiatement un comité d'experts d'élaborer, sous la présidence de Paul-Henri Spaak et avant la fin de l'année, un rapport circonstancié sur les possibilités d'une union économique générale et d'une union dans le domaine nucléaire. Le comité Spaak substitue par ailleurs le terme de "construction européenne" à celui "d'intégration européenne", qui effraie les tenants de la coopération intergouvernementale. Sur proposition de la France, Jean Monnet est remplacé par René Mayer, député et ancien président du Conseil des ministres français, à la tête de la Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA).

La relance de Messine débouche sur la signature des traités de Rome par les six États membres de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), traités qui instaurent à la fois la Communauté économique européenne (CEE) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA ou Euratom).